

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **26 (1881)**

Heft (15): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 45 (1881.)

DE L'ÉTAT ACTUEL DE NOTRE ARTILLERIE

Résumé d'une conférence faite par M. le colonel Bleuler à la société zurichoise des officiers d'artillerie, le 14 novembre 1880.

Les cinq années qui se sont écoulées depuis la mise en vigueur de notre nouvelle organisation militaire, nous permettent d'apprécier l'influence qu'elle a exercée sur notre armée. Il ne semblera donc pas hors de propos d'examiner avec un soin tout particulier le développement qu'a pris notre artillerie sous le nouveau régime. Nous nous occuperons d'abord de sa *division* et de son *organisation*, ensuite de son *instruction*, et enfin de son *équipement* et de son *matériel*.

Grâce à la nouvelle organisation, la force de l'artillerie a été notablement augmentée et nous sommes arrivés à la proportion d'à peu près 3 $\frac{1}{2}$ pièces de campagne pour 1000 hommes d'infanterie et de cavalerie d'élite. C'est là, il est vrai, la limite de ce que peut faire le pays, puisque, au cas d'une mobilisation, les chevaux nécessaires ne pourraient être fournis qu'à grand peine et que toute augmentation épuiserait nos ressources financières. Les dispositions pour le remplacement des munitions et leur répartition aux différents corps de troupes sont prises, au moyen des *colonnes de parc*, avec une exactitude que, même en temps de paix, nos voisins ne parviennent pas toujours à égaler. Les colonnes mobiles, chargées du transport de ce qui est nécessaire aux différents besoins de l'armée, sont formées également d'une façon très-complète par le *train d'armée*. Quelle que soit la satisfaction avec laquelle nous constatons ce fait, nous n'en estimons pas moins que dans le cas où l'on restreindrait encore les ressources dont nous pouvons disposer, c'est sur ces dispositions, de valeur au fond secondaire, que devrait porter toute diminution plutôt que d'affaiblir en rien ce qui doit être consacré à la force et au développement de l'artillerie de combat.

En ce qui concerne la *division tactique de l'artillerie*, la réunion de deux batteries en un régiment a été fort critiquée, par des plumes plus ou moins compétentes ; mais les expériences qui ont été faites dans les manœuvres de troupes ont montré combien cette organisation est conforme aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. En effet, le régiment d'artillerie est devenu ainsi, en quelque sorte, unité tactique sous la conduite du chef de régiment. Celui-ci a à s'occuper des problèmes tactiques : choix des positions, détermination du but, etc., tandis que le chef de batterie surveille la justesse du tir et l'exactitude de la manœuvre. D'ailleurs cette répartition du travail, qui a donné de fort bons résultats dans le dernier rassemblement de troupes, répond mieux au principe de l'utilisation en masse de l'artillerie dans le combat.

L'augmentation de notre *artillerie de montagne*, munie depuis 1877 de pièces nouvelles, est activement poursuivie, surtout de la part de la